

Séance du conseil municipal du 10 décembre 2024
--

Le conseil municipal, convoqué le 05 décembre 2024, s'est réuni en séance ordinaire en date du 10 décembre 2024 à 20h00 à la mairie d'ASPACH, sous la présidence de Monsieur Fabien SCHOENIG, Maire d'ASPACH.

Présents : Fabien SCHOENIG, Maire, Dominique STOESSEL, Céline STEVANOVIC et Alain WOLF, adjoints, Angélique LIDY, conseillère déléguée, Régis BRAND, Sandrine JOLY, Françoise MAY, Flavian BADELET, Serge STIMPFLING, Julie SCHÖPPERLÉ, et Géraldine COGNARD-GROSS

Excusés : Juan-Carlos RODRIGUEZ qui donne procuration à Dominique STOESSEL, Salomé REICHLIN qui donne procuration à Julie SCHÖPPERLE, Frédéric FREYBURGER qui donne procuration à Alain WOLF.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux conseillers municipaux.
Il donne ensuite lecture de l'ordre du jour.

Ordre du jour

1. Désignation du secrétaire de séance
2. Approbation du dernier PV
3. Informations dans le cadre des délégations accordées au Maire par les conseillers
4. Huisseries de l'école
5. Sportif de l'année
6. Compte-rendu des commissions communales
7. Compte-rendu des commissions intercommunales
8. Divers

1) Désignation du secrétaire de séance

Angélique LIDY est désignée secrétaire de séance.

2) Approbation du dernier PV

Le procès-verbal de la séance du 12 novembre 2024 n'appelant aucune observation, il est approuvé par l'ensemble des conseillers présents.

3) Informations dans le cadre des délégations accordées au Maire par les conseillers

Les listes des DIA et des autorisations d'urbanisme sont présentées aux conseillers.

4) Huisseries de l'école

Madame LIDY Angélique présente les travaux d'huisseries effectués à l'école élémentaire au courant de l'été 2024 et les prévisions des travaux pour 2025.

Travaux effectués en 2024		Travaux effectués en 2025	
Huisseries 2 salles de classe	54 056 €	Huisseries 1 salle de classe	27 028 €
Plafond couloir	12 187 €	Huisseries bureau de direction	13 326 €
Fenêtres sanitaires filles + garçons + couloir	16 482 €	Ossature bois SAS d'entrée	7 659 €
		Fenêtre SAS d'entrée	5 400 €
		2 x portes SAS d'entrée (cour + rue)	18 500 €
TOTAL	82 715 €	TOTAL	71 913 €

La globalité des travaux (2024 + 2025) a fait l'objet d'une demande de subvention DETR en janvier 2024. Cette dernière a été accordée à hauteur de 25% du projet (hors taxes) soit 32 000 €. Un acompte peut être demandé mais la totalité de la subvention sera versée à la fin des travaux.

Les devis pour les travaux envisagés en 2025 ont été effectués au printemps 2024. Afin de garantir les tarifs de ces devis, les sociétés concernées ont demandé la validation de ces derniers avant le 31/12/2024.

L'ensemble des conseillers présents approuvent à l'unanimité la poursuite de ces travaux en 2025 et la signature des devis correspondants. Les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2025 au compte 2313.

5) Sportif de l'année

Le Maire donne lecture du mail de la Communauté de Communes Sundgau concernant l'opération « Qui sera le sportif de l'année 2024 ? » qui annonce la première édition de l'événement « Qui sera le sportif de l'année 2024 ? », qui se tiendra le 6 mars 2025 au cinéma d'Altkirch.

Ce gala est une initiative visant à reconnaître et honorer un sportif de notre commune qui s'est distingué par ses performances ou des actions remarquables. Cet événement sera une occasion unique de se rassembler autour des valeurs du sport et de promouvoir ses bienfaits.

Objectifs de l'événement :

- Célébrer un talent sportif de votre commune,
- Sensibiliser à l'importance de la pratique sportive pour le bien-être et la santé,
- Renforcer le lien social en créant des moments de partage et de convivialité.

Pourquoi participer ? La participation à cet événement permettra de :

- Créer une dynamique au sein de notre commune en renforçant le sentiment d'appartenance,
- Mettre en valeur les talents de notre commune,
- Inspirer les jeunes générations et encourager la pratique du sport.

Critères de sélection des sportifs : chaque commune est invitée à sélectionner un sportif de sa commune ou une équipe s'il s'agit d'un sport collectif (qui devra être représentée par une seule personne), licencié dans un club, ayant réalisé un acte sportif marquant ou ayant remporté un titre, même si ce sportif n'est pas affilié à une association sportive du territoire.

Processus de sélection :

1. Remplir le formulaire de nomination fourni en joignant un maximum de photos et vidéos du sportif sélectionné ou de l'équipe dont on dispose.
2. Envoyer toutes les photos et vidéos **avant le 13 janvier 2025 au plus tard** à l'adresse : communication@cc-sundgau.fr

(ces éléments serviront à la création du catalogue et à la diffusion lors de la cérémonie de remise de prix)

3. Les informations recueillies seront utilisées pour créer un catalogue des sportifs de l'année, qui sera diffusé au grand public, aux sportifs et aux mairies afin qu'ils puissent voter pour leur sportif favori.

Organisation et calendrier du vote : les sportifs sélectionnés, les mairies ainsi que les habitants, via les réseaux sociaux et le site internet, voteront en ligne pour élire le sportif ou l'équipe de l'année. Le catalogue ainsi que le formulaire de vote vous sera communiqué en début d'année.

- Ouverture des votes : début janvier.
- Clôture des votes : 11 février.

Communication : en janvier, le catalogue sera diffusé sur tous les canaux de communication et les communes seront sollicitées afin de créer une véritable animation et synergie autour de l'événement. Un kit de communication sera fourni.

Afin de faire un appel aux candidats, une publication sur Facebook et sur le site internet ont déjà été effectués. À ce jour, il n'y a aucun retour. Un message sera posté sur Illiwap.

6) Compte-rendu des commissions communales

Alain WOLF : commission environnement et commission patrimoine

- La commission patrimoine s'est réunie à la réserve communale, au sujet des réparations nécessaires sur le bâtiment (tuiles, gouttière). La décision a été prise de procéder en interne aux travaux :
 - Un portillon est en cours de fabrication par Frédéric FREYBURGER.
 - Il remplacera la balustrade interdisant l'accès à l'arrière du bâtiment.
 - Puis le noisetier à l'origine des dégâts sur la couverture sera abattu.
 - Enfin, les réparations nécessaires pourront être menées ; remplacement d'une partie d'un chevron, re lattage, repose des tuiles, remplacement de la gouttière.
- À la suite de la visite de la commission sécurité à la salle polyvalente, un avis défavorable a été émis. Un travail est en cours afin de lever toutes les prescriptions notifiées (alarme, vanne gaz, réception travaux WC PMR + local de stockage...) avant une nouvelle visite de cette commission.
- Des devis sont en cours de chiffrage pour régulariser la situation administrative de l'église (sécurité incendie et accessibilité).

Angélique LIDY : Commission des affaires scolaires :

- Un des agents d'entretien a fait valoir ses droits à la retraite au 31/12/2024, départ à la retraite fêté lors du repas de Noël du personnel et du conseil municipal du 17/12/2024. Embauche en CDD d'une remplaçante depuis le 01/12/2024.
- Grève du personnel enseignant : le jeudi 05/12/2024, le personnel enseignant ainsi que l'ATSEM ont fait valoir leur droit de grève. La mairie a mis en place un Service Minimum d'Accueil, 13 enfants ont été accueillis sur la journée. Angélique LIDY remercie Karen HEBDING et Monique FAECHTIG (les secrétaires de mairie) pour leur aide précieuse à l'encadrement des enfants. Le

Maire remercie Angélique LIDY pour l'organisation et l'encadrement des enfants toute la journée.

- Noël des enfants : distribution de cadeaux (livres) aux enfants de l'école primaire le lundi 16/12/2024 par le Maire et Angélique LIDY.
- Végétalisation de la cour de l'école élémentaire : devis et plan en cours d'élaboration, ils seront présentés début 2025.
- Le périscolaire a commencé un potager en permaculture en partenariat avec l'école et la Maison de la Nature.

Céline STEVANOVIC : commission cadre de vie :

- Réunion des associations pour le calendrier des fêtes (en cours d'élaboration) le 19/11/2024.
- Réunion d'information de l'association pétanque nouvellement créée, actuellement déjà 50 inscriptions.
- Présentation de devis pour un barnum logoté « Aspach » prévu pour les cérémonies et éventuellement prêt aux associations aspachaises. Demande auprès d'Orange Bleu, questionnement par rapport à la sécurité, la stabilité et à la longévité du matériel proposé. Demande auprès de Vitabri, matériel plus résistant, robuste, étanche et rapide d'installation. Réflexion en cours quant à l'achat de ce matériel.

Céline STEVANOVIC : commission sécurité – mobilité

- Pré-implantation du giratoire Rue de Thann à prévoir.
- Prochaine réunion du Groupe de Travail Sécurité Rue de Thann : fin janvier- début février 2025.

Dominique STOESSEL : commission de l'information

- Les devis pour les stores extérieurs de l'école élémentaire ont été réceptionnés. UNAFERM ne propose pas de stores. L'entreprise MJB propose un devis à 9 000 €. Un devis va être demandé à l'entreprise ARTZ à Waldighoffen.
- Plafond Guidon interviendra le mercredi 18 décembre pour terminer les travaux du plafond de l'école élémentaire.

7) Compte-rendu des commissions intercommunales

COPIL du PLUi : Dominique STOESSEL : Le PLUi actuel n'est pas compatible avec la loi climat. Définition en 2025 des zonages en tenant compte de la restriction par rapport aux ENAF. Les règles d'urbanisme vont évoluer au cours des prochaines années.

SIAEP : Dissolution du SIAEP entérinée. Discussion en cours au sein de la Communauté de Communes Sundgau concernant les puits d'Heimsbrunn.

Communauté de Communes Sundgau : Discussion autour des déchets et des déchets verts. Budget annexe déchets très élevé mais qui doit s'auto-financer.

8) Divers

- **Fabien Schoenig** informe les conseillers municipaux que la société COTEL est intervenue pour réparer le poteau téléphonique rue de l'Espérance (poteau abîmé suite aux dernières chutes de neige).

- **Fabien Schoenig** rappelle aux conseillers les différents événements festifs de cette fin d'année :
 - Le 17/12 : repas de Noël du conseil municipal et des agents communaux au restaurant l'Atelier de Fred
 - Le 04/01 : Forces vives
 - Le 05/01 : Repas des aînés

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 22h43.